



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 25/02/2021

APPEL À PROJET JARDINS PARTAGÉS : 17 millions € pour soutenir les projets de jardins partagés et d'agriculture urbaine : candidatez !

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'est accru. Pour entretenir la dynamique, 17 millions d'euros du volet « agriculture » du Plan de relance sont ainsi alloués au soutien de jardins partagés et collectifs en zone urbaine et périurbaine.

380 000 €, c'est l'enveloppe attribuée au département de la Loire-Atlantique pour les porteurs de projet de développement d'un jardin partagé.

Accessible par Appel à Projet (AAP) départemental, ces aides financières sont mobilisables par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux. En Loire-Atlantique, l'AAP débute le 1^{er} mars 2021 pour s'achever le 15 septembre 2021. L'instruction des dossiers est réalisée par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Ces aides sont accordées pour financer des investissements matériels (outils de jardinage, fourniture et pose d'équipements) et immatériels (prestations d'ingénierie, études de sols), avec possibilité de prestations annexes de formation, d'accompagnement du porteur pour aide au lancement et à la consolidation du projet.

Tout en visant la culture de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux du développement durable, de biodiversité et de transition agroécologique et climatiques. La participation des habitants à la vie du jardin (comme la formation, le conseil sur les bonnes pratiques, les repas de quartier, les expositions et les projections) et l'entretien collectif du site sont aussi attendus. Il s'agit de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier en lien avec d'autres structures (notamment les associations de riverains, les écoles, les collèges et lycées, les maisons de

retraites, les hôpitaux, les centres sociaux et les commerces de proximité), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

Ces jardins étant donc créateurs de lien social et culturel, le Gouvernement a décidé de renforcer son soutien aux projets d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain, au travers de l'Appel à Projet « quartiers fertiles », pilotée par l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine). Ces projets permettent de donner accès, au plus grand nombre, et en priorité aux plus démunis, à un jardin partagé ou collectif.

⇒ Pour plus d'informations :

- <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actualites/France-Relance-en-Loire-Atlantique/Appels-a-projets-France-Relance/Plan-de-relance-Jardins-partages>
- DDTM de la Loire Atlantique : ddtm-sea-pr@loire-atlantique.gouv.fr

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle